



La qualité des eaux superficielles, cours d'eau et plan d'eau, est cruciale pour l'Homme.

Un **COURS D'EAU** est défini par la présence permanente de son lit, naturel à l'origine, et la permanence d'un débit suffisant une majeure partie de l'année.

Il est fortement caractérisé par :

- La qualité physico-chimique de l'eau,
- La forme du cours d'eau (morphologie),
- La faune et la flore qui le colonisent.

Les cours d'eau sculptent le paysage au gré de l'érosion et des sédiments déposés sur un courant faible.

Un **PLAN D'EAU** est une masse d'eau, plus ou moins permanente, douce, salée ou saumâtre, et généralement caractérisée par des mouvements d'eau qui ne suivent pas la pente du fond.

Par opposition aux masses d'eaux vives, il s'agit d'un écosystème lentique.

Parmi les plans d'eau, se trouvent par exemple :

- les lacs, de barrages, qui sont des lacs-réservoirs artificiels,
- les ballastières
- les étangs,
- les mares.



QUELLES POLLUTIONS PEUVENT ATTEINDRE LE MILIEU ?

Une pollution du milieu aquatique est une perturbation ou un déséquilibre de l'environnement naturel lié aux activités humaines. Elle se présente sous différentes formes :



Mécanique

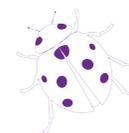
Cette pollution se traduit par de multiples actions de l'Homme : le curage des cours d'eau, l'extraction de granulats, les vidanges d'étangs, les ouvrages en barrage.

Concernant ces derniers, ils provoquent de nombreux problèmes sur les cours d'eau : le colmatage du fond des cours par le sable ou la vase, l'augmentation de la température de l'eau, l'accumulation de polluants ainsi que la difficulté de circulation du poisson et des sédiments.

Toxique

On retrouve dans le milieu naturel des métaux lourds comme du plomb ou du mercure mais également du chlore, du fluor, des molécules organiques (pesticides) ou naturelle (hydrocarbures). Cette pollution peut provenir des rejets ponctuels (industries, stations d'épuration urbaines), et de rejets diffus moins bien connus (épandage de pesticides).

Pénurie d'eau



La forte pression exercée sur le ressource en eau augmente le risque de sécheresse. Cette surconsommation entraîne un assèchement des cours d'eau et la perte inévitable d'espèces.

Domestique

Toutes ces pollutions ont un impact direct sur la qualité de l'eau, la survie des peuplements piscicoles et à plus long terme sur leur santé et leur reproduction.



La pollution domestique concerne l'irrespect de toute personne qui jette dans la nature des déchets (mégots, plastiques, etc.). Il faut savoir que le temps de dégradation de ce type de déchets est très long !



Prévenir,
c'est garantir
une eau
de qualité !

Organique

La pollution organique est souvent provoquée par le lisier ou les boues d'épuration. Elle augmente la turbidité des eaux et crée une diminution en oxygène. C'est une des causes principales de disparition d'espèces, et de prolifération d'espèces envahissantes.



focus sur

Les pollutions ont un impact sur votre santé, Prenons un exemple !

Que sont les cyanobactéries ?

Dans les rivières et plans d'eau, on observe parfois des teintes vertes, rouges ou brunes. Cette coloration de l'eau est causée par la multiplication d'algues microscopiques qui se développent du fait d'une :

- température élevée de l'eau,
- eau stagnante,
- abondance en nitrate et phosphore.

Parmi ces algues, on retrouve les cyanobactéries, appelées aussi algues bleues, qui prolifèrent en particulier dans les eaux peu profondes, tièdes, calmes et riches en nutriments. Certaines de ces cyanobactéries produisent des toxines pouvant causer des troubles pour la santé des êtres vivants.

Quels risques pour la santé ?

Les risques sont liés à la présence de toxines libérées dans l'eau par les cyanobactéries.

Les risques sont liés au contact, à l'ingestion ou à l'inhalation des toxines. Les conséquences pour l'Homme sont multiples : irritations de la peau, maux de tête, nausées, gastroentérites aiguës, atteintes neurologiques, etc.

« On notera que les animaux s'abreuvent de ces eaux contaminées peuvent en mourir. »

Serge Savineaux,
Président de la Fédération de pêche du Loir-et-Cher



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Recommandations

Respecter les interdictions et les recommandations pour les baignades, les activités nautiques ou la consommation de produits de la pêche.

Ne pas se baigner en dehors des sites autorisés qui font l'objet d'une surveillance adaptée.

Il est rappelé que le principal risque observé est la noyade.

Ne pas fréquenter, notamment lors des activités de loisirs (activités nautiques, pêche, chasse), des zones d'eau stagnante comportant des dépôts d'algues abondants ou de la mousse.

Nettoyer le matériel après usage.

Ne pas ramasser de bois ou d'objets ayant été immergés ; ne pas les porter à la bouche.

Ne pas boire l'eau des fleuves et des rivières.

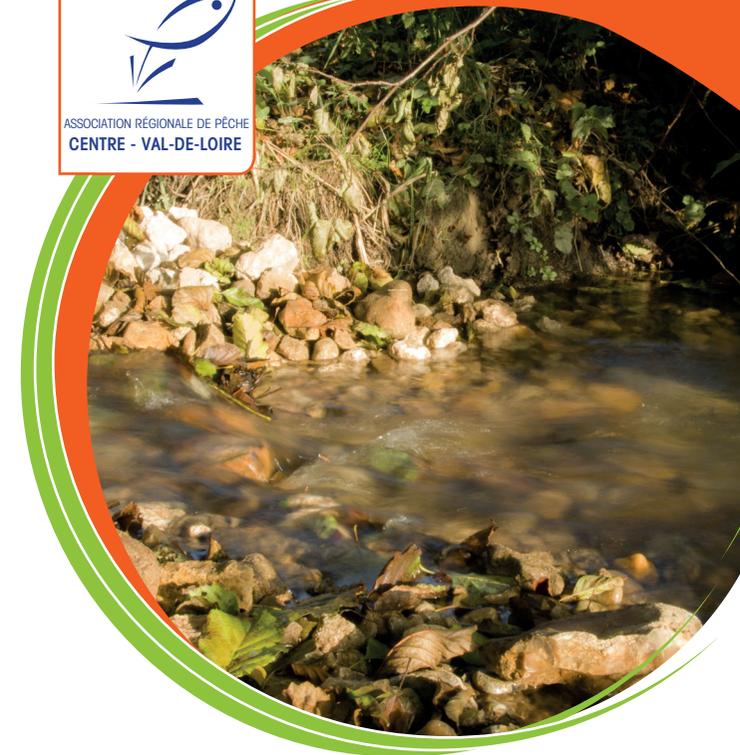
Ne pas laisser boire ou se baigner les animaux domestiques (chiens) dans des sites où l'eau est colorée, stagnante ou en présence de mousse.

Où s'informer ?

Agence Régionale de Santé Centre - Val de Loire
Cité administrative Coligny
131 Rue du Faubourg Bannier
45000 Orléans

Ce dépliant a été réalisé avec le soutien financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Crédits photographies : Julien Prosper



LES MENACES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Les pollutions menacent fortement les cours d'eau et plans d'eau du bassin Loire-Bretagne et plus globalement, elles contribuent à l'appauvrissement des écosystèmes aquatiques.

Son accumulation provoquent des déséquilibres comme les cyanobactéries qui nuisent à l'Homme.

